## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'un Piano par le Shérif.**

EN VERTU d'un writ de fieri facias dans le procès de John Schwab versus M. et Mme L. G. Belfort, No 70 049, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, j'ai saisi et je vendrai à l'enchère publique pour du comptant, dans mon entrepôt dans la rue Ste Anne entre les rues Royale et Chartres, LUNDI, le 13 juillet 1903 à 10:30 heures A. M., UN PIANO.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
J. A. Woodville avocat pour le plaignant.
1er jui—3 7 13

**ANNONCE JUDICIAIRE**

**Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.**

Portant le No municipal 421 rue Scott, entre les rues Banks et Bandin.

Ferdinand Kuhn vs M. et Mme J. B. Wickerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 70 733—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juillet 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits venus privilèges situés dans le troisième district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, formant les numéros 754 et 756 rue Scott, Banks, Pierce et Bandin, désignés comme lots numéros trois cent vingt quatre sur un plan fait par G. De Armas, voyer daté le 6 septembre 1894 et déposé en étude de Fred Zengel, notaire par acte en date du 1er mai 1895, ledits lots mesurant ensemble environ quarante pieds de front et cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et mesurant chacun environ quarante pieds de front et cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt sept pieds six pouces et six lignes de profondeur environ, étant le lot numéro 24 étant le lot le plus près de la rue Banks et commençant à une distance de cent vingt sept pieds six pouces et six lignes de la rue Banks, le tout environ mesure américaine.

Conditions—Comptant.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John Wagner avocat pour le plaignant.
13 jui—13 19 26—juil 3 10 16

**ANNONCE JUDICIAIRE**

**Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District.**

Portant le No municipal 4227 rue Chartres entre les rues Napoléon et Solomon.

Butterworth Building and Loan Association vs Mme M. A. Patterson et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 69 143—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville le JEUDI 9 juillet 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ile bornée par les rues Canal, Napoléon, Solomon et Donaldson mesurant trente deux pieds de front sur la rue Canal, contenant en profondeur entre lignes de cent pieds de profondeur environ des rues Canal et Napoléon, sur une profondeur de cent quarante six pieds huit pouces entre lignes parallèles, ledit lot portant le No 4 du plan de Louis Dugas, arpenteur, et formant partie d'une plus grande portion de terre à travers la rue du Canal, à rue Donaldson, désignée sur ledit plan du dit J. A. Duliembourg, dûment enregistré le 6 octobre 1840 annexé à l'acte de vente par Mme Sophie Prattinger à M. Mathias Bildner and Homestead Association passé par devant Joseph D. Tayon le 17 septembre 1840 et ayant mesuré trente deux pieds de large de ligne à ligne des rues Canal et Donaldson sur une profondeur de trois cent trente six pieds et quatre pouces.

Sans autre affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant et en sus.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zerge, Thomas & Zerge avocats pour le plaignant.
5 jui—5 12 19 26—juil 3 9

**ANNONCE JUDICIAIRE**

**Vente d'intérêts dans une propriété de valeur du Deuxième District**

Ile Eugène Louis Lemoine absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 35 577 — En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Delphie Demonde femme de Edgar Louis Lemoine et contre ses défendeurs dûment nommés à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 juillet 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Tous les droits, titre et intérêt des défendeurs Agathe Théophile Lemoine, femme de Pierre Alexandre Ferrus.

Propriété Victor Lemoine.
Emile Pierre Lemoine.
Joseph Auguste Guillot.
Marie Apolonise Guillot, femme de Augustin Jean Marie François Sicard, consistant dans un cinquième indivis dans et à la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Un certain lot de terre situé dans le deuxième District de cette ville dans l'Ile No 48 borné par les rues Chartres, ancienne Marigny, Rousseau et St Philippe et mesurant quarante pieds de large en façade à la rue Chartres sur une profondeur de cent quarante six pieds huit pouces et six lignes environ, ledit lot portant le No 4 du plan de Louis Dugas, arpenteur, et formant partie d'une plus grande portion de terre à travers la rue du Canal, à rue Donaldson, désignée sur ledit plan du dit J. A. Duliembourg, dûment enregistré le 6 octobre 1840 annexé à l'acte de vente par Mme Sophie Prattinger à M. Mathias Bildner and Homestead Association passé par devant Joseph D. Tayon le 17 septembre 1840 et ayant mesuré trente deux pieds de large de ligne à ligne des rues Canal et Donaldson sur une profondeur de trois cent trente six pieds et quatre pouces.

Sans autre affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant et en sus.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Walter L. Gleason, avocat pour le plaignant en exécution.
15 juin—13 15 19 26—juil 3 10 16

### ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Contenu d'une buvette et grocerie, vendredi 17 juillet 1903 à 11 h. a. m. entrepôt du constable Nos 613 et 615 rue Bienville, coin Passage de la Bourse—John Labat vs A. H. Finn.

PREMIÈRE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 13 865—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorni, juge de la première cour de cité de la Nouvelle Orléans Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 17 juillet 1903, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir: Le contenu d'une buvette et épicerie consistant en un grand assortiment de groceries vins et liqueurs aussi un "cash register", vitrines, bière à bière, divers etc., d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. CHAS. K. KENNEDY, Constable. Ed Wm Lanier avocat. 8 jui—8 15 17

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

John Rocchi, G. Fernandez, Jr. subrogé, vs Angelo Demma.

Vaccaro Bros., G. Fernandez, Jr., subrogé, vs Angelo Demma.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—Nos 7994 et 8992—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 23me jour de juillet 1903, à 3 heures p. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Lots 5, 6, 7, 8, 9 et 10 ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, titres, privilèges et appartenances dans le septième District de cette ville, dans l'Ile No 305 borné par les rues Mutrie, Sycamore, Néron et Leonidas mesurant chacun trente 30 pieds de face à la rue Monroe sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 10 formant le coin des rues Mutrie et Néron.

Sans autre affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

CHAS. K. KENNEDY,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
Dinkelspiel & Hart avocats du subrogé Peter G. Rodes, avocat pour le défendant.
22 jui—22 29—juil 6 13 20

E. J. Bermudez vs Amédée Laubreaux.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 13 949—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres dans le deuxième district de cette ville le LUNDI 13 juillet 1903 à 11 heures a. m. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Un lot de meubles de maison et effets etc., d'après inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. CHAS. K. KENNEDY, Constable. 3 jui—3 7 12

**ANNONCE JUDICIAIRE**

Union Lumber Co. Ltd. vs Joseph Digué.

PREMIÈRE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 13 289—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorni, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 13e jour de juillet 1903, à 11 heures m., tous les droits, titres et intérêts du défendeur dans cette affaire. Joseph Digué dans et à l'affaire No 68 328 intitulée Joseph Digué vs Marie Sarah Leary du dossier du Quatrième District pour la paroisse d'Orléans, Division D. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. CHAS. K. KENNEDY, Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
Henry T. Ivy 10

### VENTES A L'ENCAN.

## J. L. Onorato.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

SPLENDIDES SITES POUR BATIR,

Rue Webster, à l'encoignure de la rue Prytanée.

A L'ENCAN!!!

Mme Mary W. Manship femme de Frank T. Copp et als. vs Mme Anna Manship et al.

No 70 814—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A.

EN vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans rendu, lu en Cour ouverte et signé le 10 juin 1903, J. L. Onorato encanteur vendra à l'enchère publique MARDI, le 14 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, les propriétés ci-après:—

Trois lots de terre et améliorations dans le septième district, lot 47 borné par les rues Webster, Prytanée, Perrier et Avenue Henry Clay, désignés comme lots 1, 2, 3 sur un certain cadastre dressé à un acte de vente par la Parkside Improvement Company à H. L. Loomis et al., passé par devant Fred Zengel, notaire le 6 novembre 1894, d'après lequel la propriété mesurant en un à commencer suit:

Lots 1, 2, 3 mesurant chacun 29 de face à la rue Webster, sur 111 de largeur sur la ligne du fond par en profondeurs suivantes, à savoir:

Lot No 1 mesurant 134 ½ x 2 1/4 de profondeur et façade à la rue Prytanée, et 133 1 1/2 sur la ligne de côté le divisant du lot No 2, le lot No 2 formant encoignure des rues Webster et Prytanée. Le lot No 2 mesurant 133 1 1/2 sur la ligne de côté le divisant du lot No 1 et 133 3/4 sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 3. Le lot No 3 mesurant 133 3/4 sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 2 et 133 ½ sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 4. Cette propriété ayant été acquise par ladite Mme Mary B. Manship de Gideon Kellogg par acte passé par devant L. C. Quintero, notaire le 23 avril 1901 et enregistrée dans le L. du B. des T. 179 f. 344.

Conditions—Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs doivent assumer les taxes de 1903 payer pour l'acte ou les actes de ventes par devant Chas F. Fleitmann notaire et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières
303 rue Baronne.
Mr. J. D. Meier, avocat.
14 jui—14 21 28—jui 5 12 14

## MARCHE AUX BESTIAUX

Bœufs du Texas et de l'Ouest—Bœufs-Choix, par livre, gross, 4¼@4½, fair to good, par livre gross, 3¾@4, common to medium, par livre gross, 2¾@3½. Vaches et taureaux—Choice, par livre, gross, 3¼@3½, fair to good, par livre gross, 2¾@3¼, vieilles vaches, par tête, $14@12. Taureaux et bœufs—Taureaux, par livre, gross, 2¾@3, vieilles vaches, par livre, gross, 3@3½. Veaux—Choice, par livre, gross, 5@5¼, fair to good, par livre 4¾@5. Veaux, par tête—Choice, $9@12.50, fair, $7@9.

Moutons—Choice, par livre, gross, 3¾@4, fair to good, par livre, gross, 3¼@3¾, common, par livre, gross, 2¾@3¼, vieux, maigres, par livre gross 1¾@2¼. Vaches, Génisses et Taureaux—Choice, par livre gross, 3¾@4, fair to good, par livre, gross, 3¼@3¾, vieux, maigres, par tête, $16@20. Taureaux, par livre, gross, 2¾@3, veaux, par livre, gross, 3¾@4. Veaux—Choice, par livre, gross, 3¾@4, fair to good, par livre, gross, 3¼@3¾, common, par tête, $6@7. Vaches—Par tête, $6@8. Vaches—Choice, $40@50, fair to good, $25@35. Springers—Choice, $25@30, common to fair, $15@20. Porcs—Nourris et maïs, par livre, gross, 5¾@6¼, nourris au "meal", par livre, gross, 5¾@6. Moutons—Good to choice, par livre, gross, 4¼@4½, common to fair, par tête, $1 25@3 25.

### VENTES A L'ENCAN.

## Friedrichs & Redersheimer.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

Cottages Simples et Doubles, Bien Situés

Nos 1503, 1537 et 1539 rue Fern; Nos 1603, 1631 et 1635 rue Fern et plusieurs lots vacants à bâtir, dans un district de cette ville s'améliorant rapidement.

In re, Mme Dora Hempling vs les héritiers mineurs de John Hempling.

No 70 385—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 822 rue Commune. MARDI, le 14 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, rendu le 29me jour de mai 1903 et signé le 5me jour de juin 1903 dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété foncière de valeur ci-après décrite à savoir:

1° Vingt quatre (24) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Septième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ile No 191 bornée par les rues Jeanette, Fern, Birch et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24 tous les deux inclusivement sur un croquis fait par George G. Friedrichs encanteur. Les lots sont contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 1 à 10 inclusivement chacun 30 pieds de face à la rue Jeanette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 formant l'encoignure des rues Jeanette et Burdette et le lot No 10 fermant l'encoignure des rues Fern et Jeanette. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13, 14, 15 et 16 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 17 à 22 tout inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 22 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les lots 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage simple No 1503 rue Fern, construit sur le lot No 11, contenant galerie devant, quatre chambres etc. Autre cottage double No 1535 et 1537 rue Fern, construit sur les lots 15 et 16, contenant 4 chambres de chaque côté, cour, citernes, etc. Ces lots et ses améliorations seront vendus subdivisés pour satisfaire la demande.

2° Vingt quatre (24) certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Septième District de cette ville, dans l'Ile No 215 bornée par les rues Jeanette, Fern, Birch et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24, tous les deux inclusivement dans un croquis fait par George G. Friedrichs encanteur. Les lots sont contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 1 à 4 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Fern et Green. Les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 7 à 10 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13 à 15 inclusivement chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 15 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les lots 17 et 18 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 19 à 24, inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Green sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds. Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Burdette et Green.

Les améliorations sur ce lot consistant des cottages simples en bois No 1603 rue Fern contenant galerie devant, quatre chambres, cour, dans le fond, citerne etc., construit sur le lot No 10. Le cottage simple en bois No 1631 rue Fern construit sur le lot No 3 ayant galerie sur le devant et quatre chambres, hangars citerne etc. Le cottage double en bois No 1635 rue Fern contenant galerie et trois chambres, hangars citernes etc., de chaque côté.

Ces propriétés de choix sont situées dans un des plus prononcés et progressives sections de la ville et seront vendues subdivisées pour satisfaire la demande sur les termes et conditions suivantes, à savoir:

Termes et Conditions. Un tiers au plus comptant et la balance en un et deux ans pour des billets des acquéreurs portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication avec un paiement final garantis par hypothèque et un le vendeur et privilège sur la propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devront payer les taxes sur la dite propriété pour l'année 1903 et faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente par devant Busskes Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 jui—7 14 21 28—juil 5 12 à date

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

St-Claude, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 822 rue Commune—MARDI, le 21 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville rendu le 4 juin 1903 et signé le 10 juin 1903 dans l'affaire de Wm A. Dickson vs Wm Sauer et als. No 65 921 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile No 115 borné par les rues St Claude, Rempart, Dumaine et Philippe désigné par le No 16 et mesurant 36 pieds de face à la rue St Claude sur 71 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 et faisant un dépôt comptant de 200 0/0 pour cent la vente. Acte de vente par devant Robt P. Upton notaire aux frais de l'acquéreur.

14 juin—14 21 28—juil 5 12 19 21

## Albert Brignoni.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

VENTE PAR ORDRE DE L'ADMINISTRATEUR

Le contenu du Magasin de Cigares No 430 rue du Champ-de-Mars Pontalba. Aussi le droit d'occupation.

Succession de Earl Howard.

No 70 542—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR A. BRIGNONI, Encanteur, bureau No 7 rue de l'Union MARDI, le 14 juillet 1903 à 11 heures A. M. sera et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite Cour et Division, daté et signé le 30 juin 1903, je procéderai de vente à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir: le contenu dudit magasin de cigares d'après l'inventaire enregistré aussi le droit d'occupation jusqu'au 30 septembre 1903. Conditions—Comptant.

ALBERT BRIGNONI, Encanteur
3 jui—3 10 14

**Succession de Mary Ward veuve de Jean Cassegne.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70 251—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si elles en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean Cassegne, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.

THOMAN CONNELL, Greffier—A. Guilbault, avocat. 1 jui—1 5 10

### VENTES A L'ENCAN.

## Spear & Escoffier.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

RÉSIDENCE ATTRAYANTE,

No 622 Avenue de l'Esplanade,

Entre les Rues Royale et Chartres, Entourée par les belles résidences de nos citoyens les plus éminents et près de tous les agréments.

Succession d'Angel Xiques

No 19 809—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Bezar, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido, entre Carondelet et Baronne MERCREDI, le 22 juillet 1903, sera vendu à l'enchère publique, à midi, à leur

**BUREAU ET BOURSE**

**No 802 rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne**

en vertu de et conformément à un ordre de Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 19 juin 1903 dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges y dessus et appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile bornée par l'Avenue Esplanade, les rues Royale, Chartres et Quartier, mesurant en mesure américaine trente six (36) pieds de face à l'avenue de l'Esplanade par une profondeur en mesure française de cent onze pieds (111) sur la ligne de côté vers la rue de Chartres et cent treize pieds sur la ligne de côté vers la rue Royale.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages des plus attrayantes avant de grands salons avec portes à coulisses; salle à manger, vestibule, office au rez-de-chaussée et à l'étage supérieur 4 chambres 3 cabinets. Vestibule, chambre à bain, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond attachée à la bâtisse principale ayant cinq chambres, galeries sur le devant, le côté et dans le fond, grande citerne, écurie pour poney et bouhlinger, allée pour voiture etc.

Termes et conditions—Comptant sur l'adjudication. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Ribero avocat.
21 jui—21 28—juil 5 12 19 22

## Paul & Gurley.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**VENTE EN PARTAGE.**

Cottage-Résidence Attrayant,

Avec terrains spacieux et améliorés.

No 6017 rue du Canal à l'encoignure de la rue Télémaque.

No 69 764—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 30 juillet 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 17 juin 1903, signé en cour ouverte le 23 juin 1903, dans l'affaire de Mme Bridget Brennan femme de R. H. A. Mooney versus les mineurs Brennan et sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Canal, Télémaque, Gasquet et Gérard, formant les encoignures des rues Télémaque et Canal et Télémaque et Gasquet, et mesurant trente huit pieds six pouces et quatre lignes de face à chacune des rues Canal de Gasquet, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue Télémaque et trois cent dix neuf pieds huit pouces et six lignes.

Les améliorations comprenant le joli et agréable cottage résidence simple avantageusement subdivisé, et portant le numéro municipal 3632 rue du Canal. Les terrains sont magnifiquement arrangés en jardins et pelouses avec allée pavée en Schlinger.

Conditions—Un tiers au plus comptant la balance en 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 par an d'intérêt garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. 5 0/0 d'honoraires d'avocat, les bâtisses devant être assurées et la police transférée au porteur des billets, les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant James Woulfe notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

28 jui—28—juil 5 12 19 26 30.

## Harry H. Hodgson.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

Deux Cottages Simples,

5501 et 5509 rue Annunciation, à l'encoignure de la rue Octavia.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau 732 rue Commune—JEUDI, le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, Dossier No 70 483 dans l'affaire de Geo. Doerr & Philip G. Doerr individuellement et comme administrateurs conjoints vs Adam A. Doerr et al., jugement rendu le 10 juin 1903 et signé le 16 juin 1903, à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Joseph, Laurel, Octavia et Annunciation, ensemble ledit lot, tel qu'il est représenté sur un plan fait par W. L. Thompson, voyer, daté le 24 octobre 1849 et annexé à un acte de partage entre Hofmeyer et autres passé par devant F. O. Stark, notaire le 15 mars 1850:

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Octavia et Annunciation et mesurant 41 pieds 4 pouces de face à la rue Annunciation, la même largeur dans le fond, sur 134 pieds 8 pouces de profondeur entre la ligne du lot No 2 et 134 pieds de profondeur et façade sur la rue Octavia, et le lot No 2 mesurant 41 pieds 4 pouces de face à la rue Annunciation et la même largeur dans le fond sur 134 pieds 8 pouces de profondeur entre la ligne du lot No 1 et 135 pieds 10 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations consistant de deux cottages simples et séparés et connus sous les Nos 5501 et 5509 rue Annunciation.

Termes et Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance en 1 et 2 ans devant être représentée par billets du dit acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les acquéreurs devant assumer en plus les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1903 et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente par devant J. D. Taylor, notaire aux frais des acquéreurs.

Jas B. Rosser, B. W. Kernan, P. B. Fyan et V. J. Stentz avocats.

28 jui—28 jui 5 12 19 26 30

### VENTES A L'ENCAN.

## Stroudback & Stern.

**ANNONCE JUDICIAIRE**

Succession de Mme Mary Engler.

No 67 494—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de cour signé le 23 juin 1903 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par la lettre B dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, St Ferdinand, Port et Remparts mesurant trente deux pieds de face à la rue St Ferdinand sur quatre vingt sept pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté 5 chambres citerne, hangars, etc., le tout en bon état. Connu comme les Nos 904 et 906 rue St Ferdinand, entre les rues Remparts et Bourgogne. La maison est louée à $10 par côté et elle est près de tous les avantages etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant payer les taxes de 1903.

L'acte de vente par devant Walter L. Gleason, notaire aux frais de l'acquéreur.

28 jui—28—juil 5 12 19 26 30

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

Succession d'Albert Spitzfaden.

No 70 458—Division A—Cour Civile de District.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 16 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 10 juin 1903 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue St Roch et les rues Espagne, Urquhart et Villere, ladite portion de terre est prise à une distance de soixante trois pieds sept pouces et cinq lignes de l'encoignure de la rue Villere et mesurant en mesure américaine, dix huit pieds dix pouces et quatre lignes face à l'avenue St Roch sur cent dix-sept pieds et trois pouces de profondeur entre lignes parallèles et se composant de la plus grande portion du lot No 7 dudit Ilet et le plus près de la rue Villere, le tout d'après un devis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié voyer, le 6 janvier 1898, annexé à l'acte d'achat en ce mentionné par le vendeur dudit Albert Spitzfaden, Jules Abadie par acte par devant Henry P. Labatut, notaire.

Les améliorations comprenant un grand et attrayant cottage en bois avec deux étages dans le fond connu comme le No 133 avenue [illegible] contenant vestibule, salon et salle à manger, et 4 chambres et tout en parfait état, avec citerne, hangar et grande cour. La cour et l'allée sont cimentées, la maison est située de tous les agréments et est dans un voisinage attrayant, se louant $10 par mois. Conditions comptant. Acte de vente par devant R. L. Tonle notaire aux frais de l'acquéreur.

Bernard Trenie avocat.
14 jui—14 21 28—jui 5 12 16

## Denis, Danziger & Tessier.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

Un Cottage Double Rémunérateur.

442 et 444 rue Philippe,

Entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Bridget Ford Veuve de Patrick Trower.

No 70 482—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 26 juin 1903, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double rémunérateur 442 et 444 rue Philippe entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar etc. et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Philip, Rousseau, Tchoupitoulas et Foreman, mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 153 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance s'il y en a en crédit de un an et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1903. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente par devant A. B. Léopold notaire aux frais de l'acquéreur.

E. H. Morris et Jr avocat.
28 jui—28—juil 5 12 19 26 30

## Jas. A. Brennan

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

La Résidence à deux étages et l'emplacement d'affaires productif et bien établi,

**A l'encoignure des rues Canal et White.**

Contenant magasin extra grand, buvette, entrepôt de deux étages, comptoir pour épicerie et buvette, buvette dans le fond, salle à manger, cuisine, vestibule au rez-de-chaussée quatre extra grandes chambres à coucher au premier étage avec les installations pour le gaz et électricité partout. Grande cour et hangar sur le devant, grands hangars et écurie dans le fond avec entrée de cour grande cour.

Dans l'Ilet de L. J. Bourgeois en jouissance No 190 Terr